

Image not found or type unknown



Divorce entre français et étranger

Par **jidar_old**, le **07/11/2007 à 16:16**

je suis marocain résidant au maroc je suis marié avec une française qui réside en france après notre séparation je suis rentée vivre au maroc jusqu'a la date d'expiration de mon titre de séjour.je désire divorcé mais je suis au maroc et ma femme vie enb france.comment fair .merci